

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 42

Artikel: Vingt-quatre heures en lieu sûr
Autor: L.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'êcu nâovo que cein lâi cotâ. L'eut bio marounâ et derè que lo martsau lâi avâi étâ dou coups po quaranta centimes, rein ne fe ; faillu aboulâ la picè dè cinq francs.

La senanna d'après, l'a remé mau âi deints et revâ tsi lo martsau, qu'avâi su l'affèrè dè Lozena et que sè peinsâ : atteinds, vilho rance, pisque te renasquè dè pâyî, te lo cheintré stu iadzo.

— Porrâ-tou pas, que fâ Bibelin, la traîrè à l'améritiaïne, que cein va tant châ, que cein sè fâ quie : ni vu, ni connu ?

Lo martsau tenaillè on pou la deint avoué lè dâi et repond : po cliaziague n'ia pas moïan ; l'améritiaïne ne vaut rein, la faut traîrè à la *fribordzâise*.

— Cein fâ-te mau ?

— Ao ouai ! et cein va onco lo mâiti pe rudo.

Adon lo martsau fâ chetâ Bibelin su onna vilhe chaula qu'avâi z'âo z'u étâ eimpaillâ dein lo teimps, mâ la paille étâi use et cein resseimbiâvè à n'on fond dè vilho croubelion ; enfin quiet : y'avâi on gros perte. Quand fut quie dessus, lo martsau lâi einvortolhiè la deint avoué on bet dè fiçalla dè pousta et attatsè l'autro bet à n'on cliiou et lâi dit : Tin-tè ! Adon lo martsau preind on pequiet ein fai, va derâi la chaula, sè cliieinnè on bocon, et, *pan* !... lâi administrè du dézo la chaula, pè lo perte dè la paille, onna poncenâie que fe rechâotâ lo pourro Bibelin à dou pi de hiaut. Ma fâi lo marté fut frou asse râi què bâlla, mâ lo pourro coo fasâi dâi cabriolès pè lo pâilo ein sè tegneint d'n'a man la djoûta et dè l'autra la pliace iô l'avâi reçu la touzenâie, et fasâi dâi djeins à vo fèrè mau. Portant la douleu botsâ et ye sè remette on pou.

— Eh bin, se fe lo martsau : cein va-te pas bin ora ; on lâi arâi rein pu à l'améritiaïne !

— Compto bin què na qu'on lâi arâi rein pu, que reponde Bibelin, avoué dâi racénés coumeint cein, que vont tantqu'âi coussès, kâ y'é prâo cheintu quand le sè sont décrotchès, que cein m'a fé onna mau dè diablo pè lè derrâi.

Vingt-quatre heures en lieu sûr.

Toute médaille a son revers et il n'est pas de roses sans épines ; ces adages antiques et respectables ont été reconnus vrais cette année par maints émules de Mars, qui, durant les agréables services qu'ils ont faits pour la plus grande gloire de leur patrie et de leurs colonels, ont cherché et sont parvenus à cueillir beaucoup de roses et à boire jusqu'à la lie la coupe des plaisirs, sans se douter ni des amertumes qui suivent ceux-ci, ni des épines cachées sous les pétales odorantes de celles-là.

Mais passons ; le revers de la médaille, le côté désagréable commence d'ordinaire ainsi. Un jour que l'on vague tranquillement à ses affaires, l'on aperçoit M. l'huissier du Préfet, lequel s'empresse de vous reconnaître et de venir, le sourire sur les lèvres, vous saluer. Une légère méfiance se glisse dans votre cœur ; cependant l'on fait bonne mine à mauvais jeu. Lors le susdit huissier tire mystérieusement d'une poche un billet qu'il vous présente délicatement, et vous lisez :

« Le préfet du district de Lausanne somme le nommé X. de revêtir les prisons du district, etc. »

Voilà qui est fort ennuyeux, pensez-vous, tandis que vos

joues se colorent d'un léger incarnat et que M. l'huissier vous salue sardoniquement.

Quelques jours après, à la brume, en catimini, vous gravissez les Escaliers-du-Marché et vous sonnez à la porte de l'Evêché : crac, un ressort joue et vous voilà dedans. La première chose qui frappe les regards est une sorte de Cerbère, qui est le garçon de l'hôtel. « Suivez-moi, dit-il. » Tout dans ces lieux commande l'obéissance et vous voilà suivant le garçon qui s'illumine d'une lanterne et vous conduit devant le maître de céans, qui vous demande le but de votre visite. Vous lui tendez le billet remis par M. l'huissier du Préfet, et, par un admirable effet de son style, un signe de tête vous dit qu'on vous adopte, qu'on va se mettre en quatre pour vous recevoir dans la maison, dont vous êtes devenu l'enfant. Votre nom dûment inscrit, l'évêque, — pardon le géolier, — vous ordonne de le suivre et vous voilà bientôt en face d'une porte qui semble comme fatiguée des ferrures dont elle est chargée. C'est celle de votre cellule que le géolier vous fait visiter en vous indiquant l'usage des divers objets qui la meublent, après quoi il vous souhaite le bonsoir.

Comme il fait nuit et qu'on ne voit rien, on s'empresse de se fourrer entre deux draps. Vous êtes à peine endormi que le *kangourisme* (voir Tœppfer) commence à vous désoler, mais vous êtes jeune et répondez par de sonores ronflements aux attaques sanguinaires de vos ennemis.

Cependant votre voisin entendant un bruit insolite dans la chambre à côté se lève et appelle. Ohéééé!.. dors-tû ? tant et si bien que vous voilà éveillé croyant à un incendie ou à une tentative d'assassinat. Et la voix continue à se moduler, sinistre, dans les ténèbres qui pèsent sur ces lieux pleins d'effroi!...

Et vous voilà écoutant de toutes vos oreilles, ce qui vous conduit à découvrir que la voix sort de la chambre voisine par un trou pratiqué clandestinement dans la paroi. Une conversation s'engage et les heures passent.

Aux premières lueurs du jour, en prévision de tout ce qu'il y aura à voir, on se lève et l'on commence l'inspection minutieuse du boudoir officiel.

Il est sûr que les boudoirs sont toujours rians par leur décoration ; celui-ci ne déroge à cette règle que par la couleur ; dessins noirs sur fond jaune ; mais les décorations visent évidemment à la gaité, moins policée il est vrai que celle des boudoirs des filles d'Eve, mais admirablement appropriée aux besoins du local et de ses habitants.

Du haut au bas des parois ce ne sont que Vénus, pompiers, tambours-majors se saluant ou se lançant des regards terribles ! Ci un capitaine, qui doit dire de fort galantes choses à une dame appuyée au pied d'un lit ; là un cavalier auquel soit parti pris, soit incapacité on n'a pas mis de tête.

Des propos épicés, quelque vers, la carte du menu de l'hôtel au-dessous du portrait de l'hôte, remplissent les intervalles des dessins, à tel point qu'il est heureux que beaucoup de choses se ressemblent, car un jour ne suffirait pas à les examiner.

A une heure quelconque, mais juste à point, arrive le garçon de la veille, qui vous offre à déjeuner, la tête passée dans un guichet pratiqué au milieu de la porte.

On lui fait son portrait tout en lui demandant la carte du jour. Matin : café au lait ou potage au *grietz*.

Soir : idem.

Midi : Bouillon ou potage au *grietz*

Pain à discrétion, pas de vin, pas de liqueurs, pas de tabac.

« O garçon ! si tu ne veux pas me voir mourir d'inaïtion, cours, vole, mets toute la cuisine en l'air et apporte-moi aussi vite que tes longues jambes te le permettront une tasse de ton moka, mets y trop de sucre et prends garde de la verser ; va et je te ferai mon héritier et je penserai à toi dans l'autre monde. »

Suivant le choix, moka ou *grietz* vous sont apportés et vous vous livrez aux douces satisfactions de la gastronomie.

Pourtant, après déjeuner, la chambre visitée et la liaison établie avec votre voisin, vous avisez au moyen de passer le temps.

Le voisin n'étant pas suffisamment spirituel pour causer

avec lui, quelques exercices gymnastiques sont essayés, mais comme ils sont trop bruyants, le garçon, sur l'ordre de son maître, vient vous prier de vous tenir tranquille, tout en vous parlant d'un certain cachot noir que les caves recèlent et où l'on fourre les récalcitrants.

De guerre lasse on se met à ajouter aux splendeurs graphiques des parois tout ce que l'imagination offre, jusqu'à l'heure du dîner. C'est en vain qu'on implore le garçon de vous fournir quelque bouteille de vin pour pallier à la soif; monsieur est incorruptible et l'on reste forcé, ou de mourir de soif ou de boire l'eau saumâtre de la classique cruche.

Voici la nuit, voici l'heure de la délivrance, le paquet est fait, le lit plié, et... la face réjouie du géolier s'entrevoit dans les rayons dorés d'une lanterne. Sa voix, qui semble en ce moment la plus douce des voix, annonce, calme et digne, la liberté!

L'on passe au bureau, où il vous est fait tranquillement une charmante petite addition; l'on paie et bonsoir. Le ressort joue et vous voilà hors de la géhenne; nous y avez-vous suivi, lecteur? L. V.

Le jeu et les cartes.

(3^{me} ET DERNIER ARTICLE)

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, tandis que la cour donne l'exemple des débordements, on compte depuis le 8 juillet 1661 jusqu'au 8 février 1708, huit arrêts ou décrets ayant pour but de combattre le jeu et les cartes. Louis XVI lui-même ajouta, en 1781, de nouvelles sévérités aux sévérités antérieures et pourtant, Bachaumont nous apprend que, « dans le voyage de Fontainebleau, la cour perdait ordinairement cent mille écus au profit de M. de Chalabre, le croupier des jeux de Marie-Antoinette. » Et un peu plus loin il ajoute: « Les banquiers du jeu de la reine, pour obvier aux tricheries qui se commettent journellement, ont obtenu de Sa Majesté qu'avant de commencer le jeu, la table serait bordée d'un ruban et que l'on ne regarderait comme engagé pour chaque coup que l'argent mis sur les cartes au-delà du ruban. » Ainsi, d'après leurs contemporains, les salons de ces cours, objet de la vénération idiote de certains gens de notre époque, sont bien et dûment convaincus d'être le rendez-vous d'aventuriers et de tricheurs.

Nous ne voulons pas multiplier les citations que nous fournit notre auteur. Aussi nous résumons l'histoire de cette épidémie d'un jeu furieux, par cet extrait de la 55^e lettre persane: « Le jeu est très en usage en Europe; c'est un état que d'être joueur; ce seul titre tient lieu de naissance, de bien, de probité; il met tout homme qui le porte au rang des honnêtes gens, sans examen, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache qu'en jugeant ainsi il s'est trompé très souvent; mais on est convenu d'être incorrigible. »

Ce dernier aveu est tout bêtement splendide, C'est le cri de la passion. En effet, le joueur ne conviendra jamais, au grand jamais, qu'il joue pour gagner. Il prétend « chercher des distractions. » Et avec quels magnifiques périphrases, il explique sa situation. S'il a perdu, il prétendra qu'il est fortement engagé. S'il gagne, il dira qu'il a adopté une

une marche favorable. Parlez-lui de sa passion, il répond qu'il calcule, qu'il spécule; mais il se gardera bien de prononcer les mots perte ou gain, parce qu'à la longue le gain finit par lui être indifférent, tandis que chaque jour la perte devient plus cruelle.

Enfin le 10 août arrive. La royauté est balayée et le jeu quitte le palais pour descendre dans la rue. On révolutionne sans réformer. Les rois deviennent des génies, les dames des libertés, les as des lois et les valets des égalités. Le cœur est remplacé par la guerre, le trèfle par la paix; le pique ce sont les arts et le carreau c'est le commerce. Mais, avec de pareilles appellations, le piquet étant trop long, on joue au biribi sur les bornes, dans les rues obscures, la nuit, au coin des carrefours. Les vainqueurs se pourrissent au contact des vaincus, jouant, non pour se divertir, mais à ces jeux brûlants, terribles, au hasard le plus rapide, qui ont renversé les plus nobles opulences, gangrené les cœurs et jeté dans la boue les plus grands noms de l'histoire. Quatre mille maisons de jeu s'ouvrent, les escrocs abondent, les ambassadeurs de Venise et de Suède s'enrichissent à outrance; on joue jusqu'à des pièces de six liards et on assassine au sortir du tripot.

Après la tempête, le Directoire et l'Empire essayèrent d'enrayer le mal. On songea à supprimer les maisons de jeu. Il fallut y renoncer; mais on régularise, on sanctionne leur existence, on leur impose des droits de régie, on exige du fermier un cautionnement de 500,000 francs et on vérifie les recettes. C'est de cette façon que nous apprenons que de mai 1819 à fin décembre 1837, il a été perdu, en chiffres ronds, 137,313,000 francs! Qui pourra dire à l'heure où nous écrivons ce qui se perd actuellement dans les cafés, dans les cercles, dans les villes d'eaux et même dans les salons qui réunissent ce qui est convenu d'appeler (j'ignore sacrebleu pourquoi) la bonne société? Sans doute nous ne voyons pas de nos jours les grecs tenir le haut du pavé, ni tout ce fouillis de désastres, de ruines, de désespoirs, de coups de fortune qui ont régné du haut en bas de l'échelle. Mais est-ce à dire pour cela que la passion du jeu est moins violente, moins frénétique? Nullement. On y met un peu plus de formes, parce que de nos jours, on ne songe qu'à une chose: Sauver les apparences. En somme, nous avons un vice en plus: l'hypocrisie.

En résumant quelques notes sur le jeu, nous n'avons pas eu un seul instant la prétention de nous ériger en censeurs ou de fulminer un réquisitoire contre une des passions les plus enracinées dans le cœur humain. Rien n'a pu faire contre ce mal; il faut pour ainsi dire l'accepter. Toutefois nous ne voulons pas prendre congé de nos lecteurs sans les renvoyer en guise de conclusion, au dixième chapitre du traité des probabilités de Laplace qui arrive à cette conséquence mathématique ainsi formulée:

Le Jeu mathématiquement le plus égal est toujours désavantageux. P.